

COMMUNIQUÉ AU TITRE DE L'INFORMATION RÉGLEMENTÉE

Paris, le 9 avril 2015

**MISE A DISPOSITION
DU RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET LE
CONTROLE INTERNE ET
DU COMMUNIQUE RELATIF AUX HONORAIRES DES CONTROLEURS
LEGAUX DES COMPTES
EXERCICE 2014**

Lagardère SCA annonce que le Rapport du Président du Conseil de Surveillance relatif à la composition du Conseil, à l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein, aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, ainsi qu'aux procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société et le détail relatif aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes figurent respectivement aux chapitre 7 (section 7.4.2) et chapitre 6 (Note 37) du Document de Référence contenant un Rapport Financier Annuel - Exercice 2014 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 1^{er} avril 2015.

Ces documents peuvent être consultés sur le site Internet de la Société, à l'adresse suivante :

<http://www.lagardere.com>

dans la rubrique :

« Relations Investisseurs / Information Réglementée / 2015 »